



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 9, n° 4, mai 2020

Mot du président *sortant*

Il semble bien que la pandémie va me garder en selle encore quelques semaines, sinon quelques mois, contrairement à ce que je vous annonçais au dernier numéro. Ceux qui sont récemment allés sur notre site, à www.fafq.org, sont déjà au courant.

En plus de mettre notre rapport annuel 2019 en ligne, nous y laissons en effet une vidéo qui explique ce rapport et fait le point sur la situation que vivent actuellement la Fédération et les associations de familles. Nous conservons le même conseil d'administration. Il reste la possibilité de redistribuer les responsabilités entre ses membres lorsque nous serons en mesure de revenir à la normale.

La vidéo a été regardée par 80 personnes durant sa diffusion, ce qui équivaut à une bonne participation lorsque nous tenons une assemblée générale. Nous avons reçu des questions et des commentaires dont vous pouvez prendre connaissance sur la page de notre site Internet où la vidéo apparaît. Comme nous avons gardé celle-ci en ligne depuis le 18 avril, d'autres membres des associations de familles sont venus la consulter depuis. En termes d'interaction, l'exercice que nous avons mené le 18 avril n'équivaut pas à une assemblée générale, durant laquelle nous avons le plaisir de nous croiser, mais il n'en a pas moins été efficace.

J'espère que le message de la fin de cette présentation a été entendu et bien reçu. En bref, je vous invite à garder le contact entre nous et avec nos membres, faute de mener des activités régulières, ce qui risque de tarder tant qu'il n'y a pas de vaccin ou un recul très significatif du danger que représente le COVID-19. Nous devons réfléchir entre-temps sur ce qu'il faudra faire pour relancer nos associations, probablement en 2021 seulement.



Michel Bérubé
Président sortant, FAFQ

Je remercie Marcel St-Amand, notre trésorier, pour la compilation des données financières présentées au rapport. Lui-même confiné, il ne pouvait se déplacer pour venir présenter celles-ci lors de l'enregistrement de la vidéo. Je n'ai pas trop déformé le message puisqu'il s'en est montré satisfait. Je remercie également Yves Boisvert pour la réalisation de cette vidéo, ce qui n'aurait pas été possible sans son soutien technique et ses encouragements.



Longévité des associations de familles

Dans le *Guide de gestion* produit en 2003 par la Fédération, M. Benoît Mercier rappelait en avant-propos que l'existence des associations de familles était bien antérieure à la fondation de la Fédération elle-même, en 1983 : « Au début du 20^e siècle, déjà, l'intérêt pour la généalogie et l'histoire familiale avait en effet entraîné l'éclosion de regroupements dont le but principal était l'organisation d'une fête à la mémoire de l'ancêtre. Bien que la plupart de ces groupes aient disparu sitôt l'événement passé, certains ont persévéré en assurant le maintien d'activités telles des fêtes annuelles à caractère régional ou tout simplement des rencontres pour mener à bien des recherches historiques et généalogiques. Cet engouement a plus tard suscité le besoin d'établir des règles et des structures qui ont conduit à la formation de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler des *associations de familles*. »

En cette année 2020 marquée par une pandémie qui est en voie de mettre nos associations entre parenthèses pour plusieurs mois, il devient pratiquement impossible d'organiser la moindre activité, ce qui coupe pas mal l'oxygène dont nos associations se sont traditionnellement alimentées. Va-t-on pouvoir retomber sur nos pieds en 2021? Il est certain que plusieurs associations sont essoufflées parce que dépendantes de l'énergie des mêmes personnes depuis très longtemps. La Fédération pourrait voir le nombre de ses membres continuer de diminuer dans le contexte de la crise que nous traversons.

Ceci dit, la Fédération dispose de ressources financières qui peuvent lui permettre de survivre longtemps, quitte à modifier ses pratiques en cours de route pour limiter les déficits qu'elle a toujours affrontés d'une année à l'autre. En se maintenant, la Fédération peut continuer de dépanner ses associations tout en donnant accès à des assurances à un prix abordable. Elle continue d'entretenir des communications avec ses membres tout en demeurant un interlocuteur pour quiconque veut s'adresser aux associations de familles dans leur ensemble.

Après la grande peste de 1347-1350, il y a des villages, des communautés, des domaines et même des familles prospères qui ont été complètement rayés de la carte. La vie n'en a pas moins triomphé et repris son cours normal par la suite et ce, malgré de fréquentes épidémies qui ont marqué notre histoire à une moindre échelle par la suite. On pense immédiatement à la grippe espagnole de 1918, mais il y en a eu d'autres qui ont décimé une partie de la population de la Nouvelle-France et d'autres encore au XIX^e siècle.

Prenons le temps durant 2020 pour réfléchir à l'avenir de l'association de familles dans laquelle nous sommes impliqués. N'hésitez pas à faire part de votre réflexion par le biais des *Nouvelles de Chez nous*. Gardons le contact entre nous. Et surtout, gardez le contact avec vos membres.



Des armoiries officielles

Avec le temps, certaines associations de familles ont en quelque sorte officialisé leurs armoiries en demandant de les inscrire au registre public de l'Autorité héraldique du Canada. On peut consulter ce registre sur le site de la gouverneure générale du Canada, la très honorable Julie Payette à :

<https://reg.gg.ca/heraldry/pub-reg/reg-search-adv.asp?lang=f&results=1&ShowAll=1&let=A>

Il est précisé sur ce site : *L'utilisation du contenu du Registre public est réservée à des fins de recherche uniquement. Les emblèmes héraldiques du Registre ne peuvent être reproduits sous aucune forme ou par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de l'Autorité héraldique du Canada et/ou du récipiendaire.*

Le registre permet donc aux associations concernées de protéger l'appartenance des armoiries concédées à l'encontre de tiers qui voudraient s'en servir sans autorisation. L'information se présente comme dans l'exemple qui suit au sujet de l'Association des Pilon d'Amérique, avec la date de la concession des armoiries et la référence.

L'ASSOCIATION DES PILON D'AMÉRIQUE



Laval (Québec)
Concession d'armoiries
le 15 mars 2006
Vol. V, p. 13

La plus récente concession a trait à l'Association des Girouard du Nouveau-Brunswick, en 2016, et la plus ancienne à celle des Robichaud de la même province, en 1991. Du côté québécois, il ne reste que les associations des Bérubé, des Lévesque et des Tremblay qui soient encore actives, les autres (Malenfant, Montambault, Martel et Pilon) ne l'étant plus.

Voici la liste des associations de familles qui apparaît au registre des armoiries reconnues par le gouverneur général du Canada

L'Association des Boudreau Inc.

IV, p. 5 [Dieppe (NB)]] Concession d'armoiries le 2 février 2000

L'Association des Bourgeois d'Acadie Inc.

III, p. 219 [Westmorland (NB)] le 10 mars 1998

L'Association des Familles Belliveau du Nouveau-Brunswick Inc.

V, p. 456 [Moncton (NB)] le 15 juillet 2009

L'Association des familles Bérubé Inc.

V, p. 423 [Sainte-Foy (QC)] le 20 février 2009



L'Association des familles Malenfant d'Amérique
III, p. 353 [Sillery (QC)] le 2 septembre 1999

L'Association des familles Montambault
VI, p. 225 [Mirabel (QC)] le 15 avril 2013

L'Association des Léger / Légère d'Acadie
III, p. 138 [Moncton (NB)] le 10 décembre 1996

L'Association des Martel d'Amérique
V, p. 6 [Charlesbourg (QC)] le 15 novembre 2005

L'Association des Morais d'Acadie Inc.
V, p. 460 [Dieppe (NB)] le 15 juillet 2009

L'Association des Pilon d'Amérique
V, p. 13 [Laval (QC)] le 15 mars 2006

L'Association des Robichaud
II, p. 112 [Shippagan (NB)] le 25 juillet 1991

L'Association des Savoie Inc.
III, p. 217 [Fredericton (NB)] le 19 février 1998

L'Association des Tremblay d'Amérique
V, p. 266 [Loretteville (QC)] le 20 mars 2008

Association de la famille Girouard, Giroir, Gerrior inc.
VI, p. 634 Moncton (Nouveau-Brunswick) le 15 août 2016

Association Lévesque inc.
III, p. 339 Fredericton (Nouveau-Brunswick) le 16 août 1999

Faut-il en conclure qu'il n'y a qu'une minorité d'associations qui tient à officialiser ainsi ses armoiries? Est-ce parce qu'elles se savaient vouer à disparaître à courte échéance que certaines ont choisi de laisser une telle marque avant de s'effacer? Il y aurait bien des questions à se poser à ce sujet. Il semblerait de plus que la pratique soit en train de passer de mode.

L'héraldique est sans doute associée dans l'esprit des gens aux familles nobles, lesquelles descendent de seigneurs qui devaient avoir besoin d'une bannière distincte pour rassembler leurs hommes, souvent illettrés, au cours de grandes batailles. Les gens savent lire davantage de nos jours, les armoiries représentant une simple décoration plutôt qu'un signe de ralliement. Comme il n'y a pas d'aristocratie chez nous, hormis certains riches qui font un peu office de nouveaux aristocrates, je ne m'étonne pas que le registre public de l'Autorité héraldique du Canada ne suscite qu'un intérêt bien limité pour les associations de familles. Ce texte ne visait d'ailleurs seulement qu'à rappeler qu'il existe.

Michel Bérubé



L'Angleterre franco-normande du Moyen âge

Certains se sont apparemment étonnés de mon article portant au dernier numéro sur les nombreux patronymes anglais qui sont d'origine française. Je pourrais pourtant allonger cette liste avec des Hardy, Raymond, Clement, Daniels, Estey (à l'origine Eustache), Meek ou Meeks (à l'origine Le Mec), Proctor (à l'origine procureur), Wallace (un walléis était un étranger en français normand), etc...

Cela demande un petit rappel historique, notamment sur le fait que l'année 2020 représente le 954^e anniversaire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Ce pays n'était alors, en 1066, qu'un petit territoire d'environ un million et demi d'habitants, deux au plus selon les experts. S'il y a encore des sceptiques au sujet de la présence passée des Français et surtout des Franco-Normands en Angleterre, c'est sans doute qu'ils ne connaissent pas suffisamment l'histoire de ce royaume qui commence véritablement avec Guillaume le Conquérant. De 1066 à 1204, la Normandie constituait en fait le cœur d'un *Royaume anglo-normand* et l'Angleterre son annexe. La Normandie est redevenue française par la suite ; les Normands d'Angleterre n'en ont pas moins continué d'être influents dans ce royaume naissant.

Dans un article paru le 16 juin 2015 et intitulé « Entre Angleterre française et France anglaise », Christian Allen Drouin, notamment chercheur en génétique, écrivait pour sa part dans *Le Devoir* : « *Sur une période de 200 ans, plus de 30 000 Franco-Normands vont quitter la France pour émigrer outre-Manche et devenir des Anglo-Normands. Cette émigration ne sera surpassée que par celle des 50 000 huguenots fuyant la révocation de*

l'Édit de Nantes en 1685. Cet apport franco-normand sera exceptionnel par la création de châteaux forts, de cathédrales, de monastères sans oublier la création de deux célèbres universités: Oxford et Cambridge.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Deux des plus illustres scientifiques du Moyen Âge anglais seront des anglo-normands : Robert Grosseteste et Roger Bacon... Sans oublier que deux des plus importants événements politiques du pays sont l'établissement de la fameuse Magna Carta en 1215 et du Parlement anglais en 1258 par Simon de Montfort qui seront discutés en ce français dit insulaire aussi appelé l'anglo-normand. »

S'il y a eu une forte migration française vers l'Angleterre après 1066, il y a lieu de penser qu'il existait aussi un va-et-vient des deux côtés de la Manche jusqu'en 1204 et même au-delà. En 1204, les noms de famille ne constituaient pas encore une tradition établie. Les premières traces de certains patronymes remontent d'ailleurs à la période 1220-1240, en Angleterre, même si elles sont parfois plus anciennes dans ce pays en tant que nom de lieu. C'est pourquoi plusieurs patronymes sont d'abord apparus en français avant d'être anglicisés au cours des siècles suivants.

Au début, les Franco-Normands ne se sont pas mêlés aux Celtes, aux Saxons, aux Danois, aux Angles ou aux Frisons déjà présents en Angleterre. Malgré cette ségrégation qui existait entre les envahisseurs franco-normands et les autres groupes, à l'époque du Royaume anglo-normand, il n'y a pas de doutes que quelques



membres de ces ethnies ont pu se hisser dans la classe anglo-normande et francophone qui dominait alors. D'une part, cette minorité francophone dominante a eu besoin de s'appuyer sur quelques « cadres locaux » du pays pour gouverner celui-ci en connaissance de cause et consolider sa conquête. De plus, il y a eu sous le règne du roi Stephen (Étienne de Blois), lequel s'étend de 1135 à 1154, une véritable guerre civile opposant ce roi venu de France à Mathilde, la petite-fille de Guillaume le Conquérant. Bien des alliances ont pu se former au sein des armées se combattant et ainsi faciliter une certaine ascension sociale de gens d'origines diverses. Certains ont pu alors adopter un nom à consonance française, un peu comme nos cousins franco-américains qui ont parfois choisi, au dernier siècle, d'angliciser leur nom pour mieux s'intégrer à la majorité dominante en Nouvelle-Angleterre.

Question de vous donner une idée de la langue française que l'on parlait en Angleterre au Moyen âge, voici deux exemples : (1) un jugement de 1304 portant sur une querelle opposant un héritier, le fils naturel de Michel de Bereghby, à l'occupant de la terre qu'il réclame, un sous-locataire de ce même Michel lié par bail à un fils légitime, mais décédé, de Michel et (2) le remplacement d'un curé par son successeur à Probus, une paroisse des Cornouailles (Cornwall) en 1328, texte prononcé en vieux français par Mgr Grandisson:

« *Rauf le fiz Michel de Bereghby porta bref de Intrusion vers Randolf de Bermegham, e demaunda une boveⁱ de terre e demi et la moitié de un meesⁱⁱ, en les queux il navoit entre si par intrusion noun qe il fist apres la mort de Roger de Berygby, a qi Michel sun pere ceu tenementzⁱⁱⁱ lessa a terme de sa vie »;*

« *Tres hauyme et tresnoble Dame, Nous avons resceue vosd Letres de prier Sire Johan de Cane et William de Berughby, que nous vousissons resceiver la resignacion de une Provendre que le dit Sire Johan ad en notre Eglise de Saint Probe... ».*

Dans le premier exemple, le nom du père et du fils légitime ne sont même pas orthographiés de la même façon, dans une région où l'on écrit aussi Berughby, voire même Beruby, à l'époque. Cela permet de comprendre comment les noms de famille ont pu grandement évoluer par la suite. Quand Paul McCartney chante Eleonore Rigby, je me demande même s'il n'y a pas un lien avec la forme Berygby du nom de famille Beruby. Ceci dit, il vaut parfois mieux, pour comprendre le français normand de cette époque, consulter une version écrite en anglais moderne.

ⁱ Abréviation du mot « bovaté », ce qui équivalait sous la loi danoise en vigueur dans le nord-est de l'Angleterre à une terre de la grandeur de ce qu'un bœuf peut labourer une année, ce que certains estiment à 15 acres.

ⁱⁱ Abréviation de « message », terme qui correspond à une maison et au site sur lequel elle se situe, incluant par exemple le jardin attenant à cette maison.

ⁱⁱⁱ Une propriété foncière au sens d'aujourd'hui. On disait « tenant » pour un détenteur ou propriétaire.



Les Solutréens ont-ils découvert les Amériques?

Par Yves Boisvert

Confinement oblige et platitude des nombreuses chaînes spécialisées du câble, j'ai dû me rabattre sur *Youtube* pour trouver quelque chose d'intéressant à regarder. En fouillant, mon attention fut portée sur un documentaire de l'émission de David Suzuki, *The Nature of Things* de la CBC datant de 2018 qui semble être passée un peu sous le radar, mais qui pourrait changer de beaucoup notre conception de l'arrivée des premiers hommes en Amérique...

Qui étaient les premiers Nord-américains? La majorité pense qu'ils venaient de l'Ouest en provenance de l'Asie en traversant le détroit de Behring il y a environ 16 000 ans. Serait-il possible toutefois que les premiers soient venus de l'Est en provenance de France et d'Espagne il y a plus de 20 000 ans en traversant un pont de glace entre le continent européen, l'océan atlantique et l'Amérique? C'est une idée controversée, néanmoins, des fouilles archéologiques pourraient possiblement prouver cette théorie.

En 2012, sur une petite île non loin de la côte Est du Maryland (baie de Chesapeake), des fouilles dans une couche de sédiment datant d'environ 20 000 ans ont permis à une équipe d'archéologues (l'équipe du professeur Bruce Bradley, de l'Université d'Exeter, spécialiste en outils préhistoriques et de Dennis Stanford, archéologue mondialement reconnu de l'âge glaciaire) de trouver des outils en pierre. Ces outils de par leurs formes et leurs complexités sont semblables à ceux des Solutréens, une culture préhistorique qui s'est développée



en France et dans la péninsule Ibérique durant la deuxième moitié du Paléolithique supérieur. Il tire son nom du site préhistorique de Solutré, en Saône-et-Loire. Les Solutréens y auraient vécu il y a entre 22 000 et 17 000 ans.

Ce n'est pas d'hier que cette idée de l'arrivée des premiers hommes sur le continent américain en provenance de l'Europe en passant l'océan Atlantique trotte dans la tête des chercheurs mais aussi dans celles de certaines Premières Nations au Canada. Une légende Huron Wendat mentionne que les premiers ancêtres seraient venus de l'Est en traversant une chaîne de montagne, d'eau salée et de glace. Le biologiste et représentant de la nation Huron Wendat, monsieur Louis Lesage a eu l'idée de faire analyser 40 dents provenant de sites funéraires antérieurs à l'arrivée des explorateurs européens. Les généticiens étaient à la recherche d'un marqueur génétique spécifique, le X2a, présent chez les premiers habitants de l'Europe.

Vous voulez savoir le résultat de l'analyse? J'en ai déjà trop dit. Comme je ne veux pas gâcher votre plaisir à regarder ce documentaire. Disons seulement ceci : il y a une chose et une seule que l'on sait dans la vie... C'est que l'on ne sait rien... Les hypothèses d'aujourd'hui sont les croyances de demain.

Pour voir cet excellent documentaire : https://www.youtube.com/watch?v=Ar_2mGxjqnk